
Michel VIALAY
Député des Yvelines

Paris, le 13 février 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous formule mon étonnement et mon mécontentement suite à l'absence de réponse au courrier que je vous ai adressé le 1^{er} décembre dernier.

Votre audition en Commission du développement durable, mercredi 7 février, a été l'occasion pour moi de vous questionner à nouveau sur la réduction depuis plusieurs mois de la capacité d'accueil des voyageurs qui empruntent les trains sur la ligne Mantes-la-Jolie/Paris St-Lazare, chaque jour aux heures de pointe. Au vu du délai qui a été le vôtre, je m'attendais à une réponse réfléchie et documentée de votre part.

Malheureusement, je regrette que ce ne fût pas le cas et que vous ayez préféré évoquer des travaux en petite couronne ou encore le rodage de matériels neufs. Votre réponse a été source de colère de la part des usagers qui considèrent que, soit votre réponse est mensonge (et je ne veux pas croire que cela soit possible devant la représentation nationale), soit qu'une méconnaissance complète du sujet conjugué à une très mauvaise organisation de la Direction Générale de la SNCF vous a conduit à une réponse hors sujet (et les usagers ne peuvent y croire).

Il vous reste, Monsieur le Président, à apporter une réponse crédible et sans délai afin de conserver votre crédibilité aux responsabilités qui sont les vôtres, mais surtout pour le respect que vous devez à tous ceux qui, tous les jours, subissent des conditions de transport inadmissibles et dont ils sont tristement otages pour aller travailler.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel VIALAY



Monsieur Guillaume PEPY
Président du Directoire de la SNCF
Direction Générale et Services Centraux de la SNCF
La Plaine Saint Denis
2, place Etoiles
93210 – Saint Denis